

Une complémentaire
santé dédiée
aux retraités ?

Le CEA l'a fait !



Madame, Monsieur,

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives a mis en place un dispositif de Frais de santé en faveur de ses retraités.

Dans les 6 mois suivant votre départ à la retraite et moyennant une cotisation spécifique, vous pouvez continuer à **bénéficier des mêmes garanties**. Votre conjoint (concubin, pacsé) et/ou votre(s) enfant(s) dont les revenus imposables sont inférieurs ou égaux au seuil ⁽¹⁾ restent également affiliés en qualité d'ayants droit sans cotisation supplémentaire. Les ayants droit dont les revenus imposables sont supérieurs au seuil peuvent demander à adhérer au régime à titre individuel.

Intéressé par la complémentaire santé de base ?

Retrouvez dans ce dossier :

- la notice d'information rappelant les garanties et les services associés,
- les cotisations 2021,
- votre bulletin individuel d'adhésion à nous retourner dûment complété, signé et accompagné des pièces justificatives mentionnées (dont les mandats SEPA), ainsi que celui de votre conjoint (et/ou enfant) souhaitant adhérer à titre individuel.

Vous en souhaitez encore plus ?

Nous vous rappelons que la MHN a mis à votre disposition un **régime CEA Santé Plus** pour adapter votre couverture santé à votre situation. Vous pouvez y adhérer sans délai d'attente dans les 3 mois suivant votre départ à la retraite. Si vous êtes déjà adhérent, vous pouvez conserver les mêmes garanties ou changer votre option.

Retrouvez dans ce dossier :

- le règlement mutualiste rappelant les options et les services associés,
- l'information Santé dans laquelle sont mentionnées les cotisations,
- votre bulletin individuel d'adhésion à nous retourner dûment complété, signé et accompagné des pièces justificatives mentionnées, ainsi que celui de vos ayants droit souhaitant éventuellement adhérer à titre individuel.

(1) Seuil : Revenus imposables inférieurs ou égaux à 8 fois le SMIC brut mensuel



Pour tous
renseignements

Contactez-nous au

01 58 82 62 06

(appel non surtaxé)

